

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE BONOU

Consultant

Gassi BANI

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

MAI 2006

**MONOGRAPHIE DE LA
COMMUNE DE BONOU**

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	I
SIGLES ET ABREVIATIONS	II
REMERCIEMENTS	IV
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF	2
1.1 CADRE PHYSIQUE	2
1.2 CADRE ADMINISTRATIF.....	3
CHAPITRE II POPULATION.....	4
2.1 ETAT DE LA POPULATION.....	4
2.2 MOUVEMENTS DE LA POPULATION	4
2.3 MENAGES	4
2.4 ETHNIES.....	5
2.5 RELIGIONS.....	5
2.6 HABITAT	5
CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE.....	7
3.1 POUVOIR POLITIQUE TRADITIONNEL	7
3.2 POUVOIR POLITIQUE MODERNE	7
3.3 SYSTEME DE PARENTE (LES DIFFERENTES FORMES DE MARIAGE)	7
3.4 PLACE DE LA FEMME DANS LA SOCIETE	7
CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES.....	8
4.1 AGRICULTURE.....	8
4.2 ELEVAGE	9
4.3 LES UNITES ECONOMIQUES	9
4.4 EMPLOI	9
4.5 ENERGIE ET EAU	9
4.6 TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	10
4.7 COMMERCE	11
4.8 TOURISME ET HOTELLERIE	12
4.9 PECHE ET CHASSE.....	12
CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX	13
5.1 SANTE.....	13
5.2 ACTION SOCIALE.....	13
5.3 EDUCATION	13
5.4 ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	14
CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES	15
6.1 EVOLUTION DU BUDGET COMMUNAL.....	15
6.2 RECETTES	15
6.3 DEPENSES.....	17
CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE	19
CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES	22
CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS.....	24
CONCLUSION.....	25
BIBLIOGRAPHIE.....	26

LISTE DES TABLEAU

Tableau 1: <i>Effectif des espèces en 1995</i>	9
Tableau 2: <i>Evolution des recettes fiscales et non fiscales de la commune de Bonou de 1998 à 2002</i>.....	16
Tableau 3: <i>Equilibre financier de la commune de Bonou de 1998à2002</i>	17
Tableau 4: <i>Récapitulatif des atouts et contraintes du développement économique</i>	19

SIGLES ET ABREVIATIONS

APE	Association des Parents d'Elèves
ARDET	Agence Régionale de Développement du Tourisme
C/CS	Chef Circonscription Scolaire
CA	Chef d'Arrondissement
CARDER	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CB	Chef Brigade
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CeCPA	Centre Communal de Promotion Agricole
CeRPA	Centre Régional de Promotion Agricole
Cl	Classes
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CNSR	Centre National de Sécurité Routière
CPRP	Caisse Populaire de Réduction de Pauvreté
CPS	Centre de Promotion Sociale
CS	Centre de Santé
CSA	Centre de Santé de l'Arrondissement
CSE	Comité de Suivi Evaluation
CVEC	Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit
DCGC	Division Chargée de la Gestion des Carrières
DDEPS	Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire
DDPD	Direction Départementale du Plan et de Développement
DDS	Direction Départementale de la Santé
EQF	Ecole à Qualité Fondamentales
FENAB	Fédération Nationale des Artisans du Bénin
FODEFCA	Fonds de Développement de Formation Continue et d'Apprentissage
GVC	Groupements à Vocation Coopérative
INSAE	Institut National de Statistique et d'Analyse Economique
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MCPPD	Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement
MDN	Ministère de la Défense Nationale
MEHU	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MEPS	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire
MFE	Ministère des Finances et de l'Economie
MISD	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
MMEH	Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique
MOS	Matrice d'OrientatIon Stratégique
MSP	Ministère de la Santé Publique
NF	Non Fonctionnel
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPT	Office des Postes et Télécommunication
PADEAR	Projet d'Appui au Développement de l'Eau et Assainissement en milieu Rural
PADME	Promotion et Appui au Développement des Micro Entreprises

PADPA	Programme d'Appui au Développement de la Pêche dans l'Artisanale
PAPME	Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises
PDC	Plan de Développement Communal
PDE	Projet de Développement de l'Elevage
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PEH	Protection de l'Environnement et de l'Homme
PIP	Programme d'Investissement Public
PM	Pour Mémoire
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PRODECOM	Programme d'appui au Démarrage des Communes
R/CPA	Responsable Centre de Promotion Agricole
RFUS	Registre Foncier Urbain Simplifié
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RIE	Route Inter Etat
RP	Receveur Percepteur
SADE	Service des Affaires Domaniales et Environnementales
SADI	Service des Archives, de la Documentation et de l'Information
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
SDCD	Service du Développement et de la Coopération Décentralisée
SE	Suivi Evaluation
SG	Secrétaire Général
SH	Service Hydraulique pour la Promotion
SONAPRA	Société Nationale pour la Promotion Agricole
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
SSE	Service de Suivi Evaluation
UCP	Union Communale des Producteurs

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune de Bonou.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux Responsables des services techniques aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.

INTRODUCTION

La mise en œuvre de la décentralisation est devenue une réalité au Bénin avec la tenue en décembre 2002 et en janvier 2003 des élections communales et municipales et l'installation à partir de février 2003 des conseils communaux et municipaux.

Ces organes élus ont la responsabilité essentielle d'offrir aux populations les services sociaux de base (éducation, santé, assainissement, ramassage d'ordures...) en suscitant leur participation au renforcement de la démocratie, au développement local et à la lutte contre la pauvreté. En d'autres termes, les élus locaux ont la responsabilité d'insuffler une dynamique de développement surtout économique.

Le Développement Économique Local selon la Banque mondiale est un processus par lequel les acteurs des secteurs privés, publics et organisations non gouvernementales travaillent collectivement pour créer des conditions de croissance économique et d'emploi. Promouvoir l'économie locale, c'est mettre en valeur les potentialités économiques locales (ressources naturelles, terres, forêts, carrières, cours d'eau, productions agricoles, industrielles et commerciales, etc.) en valorisant les savoir-faire endogènes pour générer de l'emploi et des revenus aux individus, puis de la fiscalité pour la commune.

C'est pour aider les nouvelles autorités communales et municipales à atteindre leurs objectifs que le Programme de Démarrage des Communes (PRODECOM) a initié cette étude sur la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières. Cette étude permettra à chacune des communes du Bénin de disposer d'un outil de prise de décision susceptible d'orienter les autorités communales et municipales dans le choix d'actions prioritaires dans leurs stratégies de développement.

C'est dans ce cadre que la présente monographie est rédigée pour une meilleure connaissance de la commune de Bonou. Elle aborde successivement le cadre physique et administratif, le cadre humain, l'organisation sociale, les activités économiques, les secteurs sociaux, les ressources financières de la commune pour déboucher sur les contraintes et atouts de la commune ainsi que ses filières porteuses.

CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

1.1 Cadre physique

1.1.1 Situation géographique

La Commune de Bonou est située dans le Département de l'Ouémé entre 6°72' et 6°95' latitude nord et entre 2°15' et 2°40' longitude est .Elle est limitée au nord par la commune de Ouinhi, au sud par celle d'Adjohoun, à l'est par les communes de Sakété et d'Adja-Ouèrè et à l'ouest par celles de Zê et de Zogbodomè. Elle a une superficie de 250km² et compte une population de 29656 habitants répartis dans cinq Arrondissements et vingt-huit villages.

1.1.2 Climat

La Commune de Bonou par sa situation géographique, a un climat de type sud-équatorial caractérisé par :

- deux saisons de pluie d'avril à juillet et de septembre à août
- deux saisons sèches de décembre à mars et de juillet à août.

La moyenne pluviométrique annuelle normale est de 1300 mm. La température varie entre 25 et 30°C.

1.1.3 Relief

Commune recouvre des unités de paysages variés-constitués de plaine d'inondation et de plateaux culminant à quatre vingt (80) mètres d'altitude et entaillés par des dépressions sèches et humides.

1.1.4 Sols

Les sols ferrallitiques sur le plateau, favorable aux cultures annuelles (maïs, manioc, haricot, patate douce, arachide) et pérennes (palmier à huile, plantation de teck, d'acacia.)

les sols argilo-sablonneux dans la plaine alluviale assez riches du fait de l'apport en matières organiques par la crue du fleuve Ouémé. Ils sont propices aux cultures de contre saison et aux cultures maraîchères.

Les sols hydromorphes difficiles à travailler et favorables à des cultures comme le riz. Ces sols abritent une végétation essentiellement faite de savanes herbacées et arbustives et des îlots de forêt sacrée (gbévozoun...)

1.1.5 Géologie

1.1.6 Réseau hydrographique

Du point de vue hydrologique, la Commune est traversée du Nord au Sud par le fleuve

Ouémé sur environ 40 km de long dont les principaux affluents sont :

- Gba
- Djougoudou
- Zou
- Gnanhoui
- Wovi

La crue du fleuve s'amorce en juillet et atteint son niveau maximal en septembre. Cette crue cause parfois de nombreux dégâts aux cultures par les inondations.

1.1.7 Végétation

Ces sols abritent une végétation essentiellement faite de savanes herbacées et arbustives et des îlots de forêt sacrée (gbévozoun...)

Cette végétation est dominée par les plantations de palmiers à huile, de teck et d'Acacia

Auriliformis. Les cours d'eau sont bordés par quelques îlots de forêt galerie.

Ces formations végétales sont pauvres en faunes sauvages du fait de la pression humaine mais elles fournissent aux populations du bois de chauffage et des plantes médicinales et des mollusques.

1.2 Cadre Administratif

1.2.1 Evolution administrative

1.2.2 Services techniques, administratifs et partenaires au développement

La Commune de Bonou dispose de quelques infrastructures administratives indispensables à son fonctionnement. Bureau Arrondissement, , Maire, Centre santé, Centre communal santé, Alphabétisation, Impôt, Trésor Circonscription scolaire, Gendarmerie, Centre social, Bureau poste, SBEE, Tribunal de conciliation, Clcam, Crep, CEG

Il faut remarquer que la commune ne dispose pas de tous les services. C'est le cas des services des impôts, du trésor et du CARDER qu'elle partage avec Adjohoun. Quant au bureau des postes il existe un embryon, mais n'a jamais été fonctionnel.

Par ailleurs tous les arrondissements ne disposent pas d'un bureau répondant aux normes.

C'est le cas de Bonou, de Damè-Wogon et Hounviguè. Là où cela est disponible (Affamè et

Atchonsa), les infrastructures sont inachevées et sans équipements adéquats. Quant aux centres de santé d'Arrondissement, Hounviguè et Bonou n'en disposent pas.

1.2.3 Coopération décentralisée

A compléter

CHAPITRE II POPULATION

2.1 Etat de la population

2.1.1 Historique du peuplement

La mise en place de la population est le résultat d'une série de migration qui sont motivés par la quête de paix et de sécurité. Ces groupements forment une seule entité culturo- linguistique et se reconnaissent à travers l'usage de la langue Wémègbé. Les Wémènou constituent le seul groupe ethnique majoritaire de la Commune.

2.1.2 Evolution de la population

L'évolution de la population de Bonou a connu un taux d'accroissement annuel de 1.83% entre 1992 et 2002. Le taux de masculinité est de 90 hommes pour 100 femmes. Ainsi les femmes représentent une forte proportion de la population et sont majoritairement analphabètes. Le taux net de scolarisation dans la Commune est de 33,52% en 2002.

2.1.3 Structure par âge et par sexe de la population

A compléter

2.1.4 Population active

A compléter

2.2 Mouvements de la population

2.2.1 Natalité

A compléter

2.2.2 Mortalité et morbidité

A compléter

2.2.3 Migrations

Les mouvements migratoires existent dans la Commune où on remarque des entrées et des sorties. L'exode rural concerne essentiellement les jeunes ruraux qui quittent leur village en direction des grands centres urbains (Cotonou et Porto-Novo) où ils s'adonnent aux taxi-motos, à l'artisanat de service ou à de petits métiers au Port Autonome de Cotonou. Quant à l'émigration, elle s'effectue principalement en direction du Nigéria où diverses possibilités d'emplois leur sont offertes. S'agissant de l'immigration, ce phénomène très faible, concerne quelques Ibo venant du Nigéria

2.3 Ménages

2.3.1 Structure par âge et sexe des chefs de ménage

La structure de base de la société est le ménage qui constitue la cellule de base de l'organisation sociale et économique des populations. Elle connaît également des clans qui se reconnaissent entre eux par les coutumes et les interdits. La société est fortement patriarcale.

2.3.2 Taille des ménages

A compléter

2.3.3 Revenus des ménages

A compléter

2.4 Ethnies

Les Wémènou constituent le seul groupe ethnique majoritaire de la Commune. Les autres groupes ethniques : fon, nago ou holli sont minoritaires. La Commune est caractérisée par la quasi inexistence d'une chefferie traditionnelle. Il s'agit plutôt d'une Société éclatée et disséminée dans des groupements familiaux.

2.5 Religions

L'animisme reste la religion dominante. Viennent ensuite le christianisme et l'islam. Cette dernière religion est pratiquée une minorité de la population. Notons que les religions traditionnelles perdent de nos jours leurs adeptes au profit des nouvelles sectes. Ainsi les religions traditionnelles et les fétiches qui jadis, assuraient la cohésion du tissu social et l'adhésion des populations à certaines actions de mobilisation perdent de plus en plus leur influence.

2.6 Habitat

2.6.1 Type d'habitat

Dans la Commune on distingue des habitats groupés et des habitats dispersés. Les habitations sont souvent fonction des sites de la vallée et du plateau.

2.6.2 Matériaux utilisés dans la construction

Ainsi dans les vallées les cases sont construites en matériaux précaires constitués de paille et d'assemblage de bois. Ce sont des habitations sur pilotis souvent endommagées par les crues périodiques du fleuve Ouémé.

Sur le plateau, les cases sont généralement construites en terre de barre et couvertes de chaume ou de tôles. Il existe quelques constructions en matériaux modernes. La plupart de ces cases ont une forme rectangulaire.

2.6.3 Mode d'éclairage

A compléter

2.6.4 Mode d'approvisionnement en eau

A compléter

2.6.5 Type d'aisance.

A compléter

CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE

3.1 Pouvoir politique traditionnel

A compléter

3.2 Pouvoir politique moderne

A compléter

3.3 Système de parenté (les différentes formes de mariage)

3.3.1 Mariage coutumier

A compléter

3.3.2 Mariage moderne

A compléter

3.4 Place de la femme dans la société

CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES

4.1 Agriculture

4.1.1 Terres agricoles

4.1.2 Productions

La production agricole dans la commune porte sur :

- les céréales (maïs), les tubercules (manioc, patate douce, igname, taro), les maraîchères

(Tomate, piment, gombo, légume feuille) les légumineuses (haricot) et les cultures de rente (palmier à huile, coton). Ces cultures sont produites en association ou par dotation avec la pratique de la jachère dont la durée varie entre deux (2) et cinq (5) ans. L'utilisation de l'engrais chimique est rare voire inexistante surtout pour les cultures vivrières.

Les outils de travail sont essentiellement la houe et le coupe-coupe. Les tentatives de mécanisation de l'agriculture avec l'introduction de la culture attelée dans la commune n'ont pas connu un succès. Les activités agricoles nécessitent assez de main-d'oeuvre. Cette dernière est dans la commune, familiale ou par entraide et salariale. Mais cette main-d'oeuvre est en diminution à cause de rural. Tous ces facteurs ne sont pas sans impact sur l'évolution de la production et des superficies emblavées. Les activités agricoles nécessitent assez de main-d'oeuvre. Cette dernière est dans la commune, familiale ou par entraide et salariale. Mais cette main-d'oeuvre est en diminution à cause de l'émigration et de l'exode rural.

Tous ces facteurs ne sont pas sans impact sur l'évolution de la production et des superficies emblavées. Le tableau ci dessous traduit leur évolution au cours des cinq (5) dernières années.

4.1.3 Céréales

- les céréales (maïs)

4.1.4 Cultures de rentes

Les cultures de rente (palmier à huile, coton). Ces cultures sont produites en association ou par dotation avec la pratique de la jachère dont la durée varie entre deux (2) et cinq (5) ans.

4.1.5 Bilan céréalier

A compléter

4.1.6 Structures d'encadrement

A compléter

4.2 Elevage

4.2.1 Effectifs du cheptel

Tableau 1: *Effectif des espèces en 1995*

Espèces	Effectif dans la commune en 1995	Département	Poids des communes dans le département.
Porcin Caprin	10.289	165672	6,21%
Ovin	6165	103050	5,98%
Volaille	3759	41122	9,14%
Bovin	19490	430070	4,53%
Autres	129	27671	0,44%

Source : CARDER Ouémé Plateau

4.2.2 Les espèces élevées

L'élevage dans la commune de Bonou, porte sur la volaille, les caprins, les bovins et les porcins. Mais de nouvelles filières émergent dans la commune. Il s'agit de l'aulacodiculture (aulacode), de la cuniculiculture (lapin), de l'apiculture abeille) et de l'achatiniculture.

4.2.3 Différents types d'élevage

L'élevage est de type traditionnel.

4.2.4 Personnel et structures d'encadrement

A compléter

4.2.5 Infrastructures pastorales

A compléter

4.2.6 Santé animale (les principales pathologies)

A compléter

4.2.7 Alimentation du cheptel

A compléter

4.2.8 Produits de l'élevage

A compléter

4.2.9 Mouvements commerciaux

A compléter

4.3 Les unités économiques

A compléter

4.4 Emploi

A compléter

4.5 Energie et Eau

4.5.1 Energie

S'agissant de l'électrification, aucune ligne de haute, moyenne ou basse tension ne viole son espace aérien. L'installation de réseaux électriques à Bonou constituera aujourd'hui une justice rétablie car la localité reste l'une des deux communes non encore électrifiées des départements Ouémé / Plateau.

4.5.2 Eau

De l'eau potable source de vie à l'électricité en passant par le téléphone, Bonou attend une délivrance. En ce qui concerne l'eau potable, la distribution assurée par la SBEE limite ses prestations aux villages de l'Arrondissement Urbain et à l'exception de l'Oué-Bossou et Agbonan. Quant aux autres Arrondissements, l'alimentation en eau potable est faite par des forages et des minis réseaux d'adduction inégalement répartis. A Bonou, on note un forage pour 5058 habitants. En fait, il y a lieu de signaler d'autres sources d'approvisionnement que sont les eaux thermales et les rivières.

4.6 Transport et communications

4.6.1 Transport

A compléter

Dans ce domaine d'infrastructures de communication et d'échange, l'état des lieux ne permet pas d'adopter les terminologies appropriées et utilisées dans le jargon des routes et ouvrages d'art. Mais comme il faut en parler, il y a lieu d'approcher la réalité en distinguant les infrastructures de desserte et celles d'assainissement.

** Infrastructures de desserte*

Les routes : des routes dignes de ce nom sont une denrée rare dans la commune de Bonou.

Voici une localité où il faut se livrer à un rallye pour y aller ou y circuler. Ces routes sont délabrées, érodées par les eaux de ruissellement. Le relief assez accidenté de la région, ainsi que le fleuve Ouémé qui rend impraticables les routes à la décrue participent également à cet état de chose. En vérité, il n'y a pas de routes dignes de ce nom à Bonou.

Les pistes et dessertes rurales : c'est peut-être ici qu'on peut parler d'infrastructures de communications par voie de terre. Il y a donc quelques pistes et dessertes rurales qui tiennent lieu de routes. Ici encore, elles sont mal entretenues et on a l'impression que toute la politique et les moyens y afférents s'arrêtent dans les autres communes.

En fait, Bonou est la grande oubliée en matière des voies de communication. Si ce n'est la voie naturelle que représente le fleuve Ouémé, malheureusement tombée en désuétude.

Face à un tel constat, les populations souhaitent un programme spécial de réhabilitation des infrastructures de desserte et leurs bretelles inter-villageoises.

Le bitumage de la route Akpro-Missereté-Bonou-Kpédékpo a particulièrement retenu l'attention au point de suggérer son démarrage à partir de la Commune de Bonou.

Le parc automobile de la Commune est estimé à trente (30) véhicules toutes catégories confondues. Mais les véhicules destinés au transport en commun ne

dépassent guère dix (10). Quant aux déplacements internes, ils sont, assurés par quelque rare taxi-moto

L'insuffisance de ces moyens de transport et de l'enclavement de la commune explique pour une large part les surcharges et les coûts exorbitants des transports.

Quant au transport fluvial, il est plus intense en période des hautes eaux et assure le transport des produits ligneux et quelques vivriers vers le bas-ouémé notamment Dangbo,

Aguégoués, Porto-Novo et même Cotonou.

4.6.2 Communications

Moyen moderne de communication, le téléphone à Bonou est un luxe. Grâce au projet de téléphonie cellulaire fixe, quelques habitants commencent par être abonnés. Mais le système reste assujéti aux aléas techniques du cellulaire fixe

4.7 Commerce

4.7.1 Infrastructures

Il importe de noter que ces marchés sont construits en matériaux précaires dont certains sont dans un état de délabrement poussé et que le développement des échanges est malgré tout handicapé par l'état défectueux des pistes.

La faiblesse et l'état défectueux du réseau routier font constater le recul voire la disparition de la plupart des marchés.

Plusieurs marchés ont ainsi perdu du monde. Les produits sont dirigés vers d'autres marchés hors de la localité où les routes et les transports offrent de meilleurs confort.

S'agissant des transports, surtout en commun, ils font cruellement défaut. Le fait n'est pas étonnant. La commune ne dispose même pas de gare routière. Dès lors les populations se contentent des véhicules 404 bâchés ou 504 Break branlants, véritables engins de mort dans lesquels on entasse des passagers qu'on draine vers les marchés ou autres destinations. Il y a aussi les taxi-motos qui sont plus pratiques et plus adaptés aux voies

4.7.2 Produits

Les échanges dans la commune sont axés sur l'approvisionnement et la distribution des produits agricoles et halieutiques d'une part, et sur les produits manufacturés d'autre part.

Ces activités commerciales se déroulent dans les marchés et dans quelques rares boutiques embryonnaires.

4.7.3 Circuits de commercialisation

En fonction des produits commercialisés et de la provenance des acteurs, on distingue :

Les marchés locaux : Assrossa, Bonou, et Affamè

Les marchés régionaux : Awaya.

4.8 Tourisme et hôtellerie

La Commune dispose d'atouts touristiques dont les plus remarquables sont :

- La tombe du Commandant François Faurax tombé sous les coups de canon des amazones de l'armée dahoméenne à affamè.
- Les forêts sacrées et classées qui abritent les singes à ventre rouge, espèce endémique en voie de disparition et protégée par la convention de RAMSA.
- Les berges du fleuve Ouémè.

Mais la plupart des atouts touristiques ne sont pas valorisés. Quant aux infrastructures touristiques (restaurant, auberge, motel...), elles constituent une denrée rare.

L'inexistence de l'énergie électrique et l'enclavement de la Commune constituent un handicap sérieux au développement des sites et infrastructures touristiques dans la Commune.

4.9 Pêche et chasse

Traversée dans sa longueur par le fleuve Ouémé, la commune de Bonou connaît une activité de pêche, tout au long de l'année qui atteint son niveau élevé pendant la crue (de septembre à Novembre). La pêche se fait sur le fleuve et dans les trous à poissons (à la décrue) les espèces de poissons pêchés sont diverses et varient suivant les saisons. Le tableau ci-dessous présente la nature des espèces de poisson en fonction de la saison.

Les engins de pêche utilisés sont les filets, les nasses les palanches et les paniers. Au de-la de ces engins traditionnels de pêche certains engins prohibés dont les filets à mailles fines sont Introduits par des pêcheurs allogènes. En effet, la pratique de l'acadja sur le fleuve est le fait de quelques pêcheurs. Mais le comblement du fleuve et la surexploitation des eaux sont les causes de la rareté voire la disparition de nombreuses espèces notamment les espèces benthiques.

CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX

5.1 Santé

5.1.1 Principales maladies

A compléter

5.1.2 Comportements et Attitudes à l'égard de la maladie

A compléter

5.1.3 Infrastructures et équipements

A compléter

Infrastructures d'assainissement

Dans ce secteur, le problème reste entier. Toutefois on note l'existence de latrines dans quelques rares concessions et écoles de même que quelques centaines de mètres linéaires de caniveaux comblés ou envahis par les herbes.

5.1.4 Personnel de santé

A compléter

5.1.5 Les partenaires de la santé

A compléter

5.1.6 Taux de couverture vaccinale par tranche d'âge suivant les grandes endémies

A compléter

5.1.7 Dépenses de santé

A compléter

5.1.8 Poids à la naissance

A compléter

5.2 Action sociale

5.3 Education

5.3.1 Infrastructures scolaires

Les infrastructures demeurent encore à l'état embryonnaire. Quant à l'enseignement primaire, la situation des infrastructures présente trente et un (31) écoles (publiques, privées et confessionnelles confondues).

5.3.2 Répartition des infrastructures scolaires par niveau

En 2003, le système éducatif comprend deux ordres d'enseignements : primaire et secondaire. Ce dernier comprend deux (02) collèges d'enseignement général implantés à Affamè et au chef-lieu de la Commune. Aucun de ces deux établissements secondaires ne dispose de second cycle.

5.3.3 Personnel enseignant par catégorie

A la vérité, cet enseignement subit deux pressions complémentaires que sont l'insuffisance de personnel qualifié et les infrastructures d'accueil limitées par rapport aux effectifs galopants des élèves.

5.3.4 Effectifs scolaires par sexe

A compléter

5.3.5 Alphabétisation

A compléter

5.3.6 Centres de formation

A compléter

5.4 Arts, culture, sports et loisirs

5.4.1 Arts et culture

Le Secteur industrie est inexistant dans la commune. Cependant, il existe de petites unités de transformation artisanale telles que l'unité d'extraction d'huile de palme de Oué -Bossou et d'Adido, la scierie, la forge, la soudure, la mécanique auto-moto, la poterie, la vannerie, la sculpture et la transformation des produits agricoles.

Au-delà des artisans individuels, il existe des groupements de femmes qui s'investissent dans la transformation des produits agricoles. Les produits issus de ces activités d'artisanat sont destinés à la consommation et à la commercialisation

5.4.2 Sports et loisirs

Ici le constat est amer. La Maison des Jeunes et des Loisirs installée dans la Commune abrite rarement des manifestations culturelles. Elle accueille plutôt les rencontres organisées par la Mairie qui en assure la gestion. Du coup les valeurs culturelles tendent à disparaître.

Quant aux installations sportives et centres de loisir, leur inexistence décourage les jeunes qui se désintéressent de plus en plus des sports. Il n'existe même pas de stade municipal.

Il n'existe aucune infrastructure hôtelière, d'hébergement ou de restauration au niveau de la commune malgré les nombreux attraits touristiques qu'elle offre. Ce sont par exemple la tombe du commandant français Faurax à affamey, tombé sous les coups de canon des

Amazones de l'armée dahoméenne le 18 septembre 1892 et l'éco-tourisme de vision. Enfin, quelques gargoteries viennent à l'initiative privée combler à leur manière le vide d'une restauration acceptable.

CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES

6.1 Evolution du budget communal

Le budget de la Commune de Bonou est financé par deux catégories de recettes : recettes fiscales et recettes non fiscales. Autrement dit, les ressources budgétaires propres de la commune concernent les ressources fiscales, para fiscales et non fiscales. Elles figurent dans la nomenclature budgétaire de la Commune sauf le chapitre relatif aux dons, legs et fonds de concours.

Le tableau ci-après donne la répartition de ces ressources et leur évolution par chapitre de 1998 à 2002.

6.2 Recettes

S'agissant de l'équilibre financier de la Commune de Bonou, l'analyse se fonde sur l'examen des équilibres des sections de fonctionnement et d'investissement. Cette analyse basée essentiellement sur les équilibres budgétaires fait recours à trois agrégats à savoir :

- -l'épargne brute ;
- -la capacité d'investissement ;
- -la capacité de financement.

Ces trois agrégats peuvent s'apprécier à travers le tableau des dépenses qui présente l'équilibre financier sur les cinq dernières années.

Tableau 2: Evolution des recettes fiscales et non fiscales de la commune de Bonou de 1998 à 2002

		Année1998			Année1999			Année2000			Année2001			Année2002		
Libellés	Primitif	Réalisation	Taux (%)	Primitif	Réalisation	Taux (%)	Primitif	Réalisation	Taux (%)	Primitif	Réalisation	Taux (%)	Primitif	Réalisation	Taux (%)	
Recettes fiscales (total)	730000	1223412	167.5907	1050000	1287983	122.665	2083831	1136163	54.5228	1700000	474973	8279.3964	3300000	2198922	66.634	
FNB+FB	130000	251721	193.6315	250000	253641	101.4564	300000	310867	103.6223	500000	171949	34.3898	3000001	22664	75.547	
Patentes+licences	300000	591789	197.263	400000	482488	120.622	933831	725456	77.68601	1000000	662259	66.2259	1000000	578166	57.8166	
exercices Recettes antérieures et autres	300000	379902	126.634	400000	551854	137.9635	850000	99840	11.74588	200000	3915530	1957.765	2000000	1394115	69.70575	
Recettes propres (total)	2510000	2908025	115.8576	34000005	302397	88.94044	4025000	3437675	85.40807	5065000	4593500	90.69102	70800008	742559	104.8813	
Droits et taxes sur services marchands	2000000	1869625	93.48125	2600000	1970975	75.80673	3125000	2160875	69.148	3955000	3530000	89.25411	5970000	6120898	102.5276	
Produits du patrimoine	10000	135000	1350	200000	99000	49.5	200000	101000	50.5	100000	69000	69	100000	13000	13	
Produits des taxes et impôts indirects										10000			10000			
Expédition des actes administratifs et amendes	500000	903400	180.68	600000	954000	159	700000	1175800	167.9714	1000000	994500	99.45	1000000	1291700	129.17	

Source : Extrait des comptes administratifs

6.3 Dépenses

Tableau 3: Equilibre financier de la commune de Bonou de 1998 à 2002

Années	Années Budget section fonctionnement Budget section investissement			Budget section investissement			
	Recettes (1)	Dépenses (2)	Epargne brute A= (1) - (2)	Recettes (3)	Capacité d'investiss ement B = A+ (3)	Dépense s (4)	Capacité de financement C = B -(4)
1998	19052951	17419120	1633831 0	0	1633831 0	0	1633831
1999	18388505	18384257	4248	1017503	1021751	1008850	12901
2000	19851676	19383389	468287	1633831	2102118	1620000	482118
2001	32691248	28695315	3995933	6300000	10295933	4000000	6295933
2002	32679485	30540975	2138510	3100000	5238510	3084500	2154010
Total 1	122663865	11442305 6	8240809	12051334	20292143	9713350	0578793
Moyenne s	24532773	22884611	1648162	2410267	4058429	1942670	2115759

Sources : Exploitation des comptes administratifs de la commune de 1998 à 2002

A la lecture du tableau, les trois agrégats précités nous donnent la situation ci-après :

L'épargne brute

Pour un exercice donné, l'épargne brute résulte de la différence entre les recettes et dépenses réelles de fonctionnement.

L'épargne brute de la Commune de Bonou pour les cinq exercices budgétaires considérés s'élèvent à la somme de 8240809 francs CFA ce qui est visiblement faible. Cela limite ainsi toute décision d'investissement.

La capacité d'investissement

La capacité d'investissement est la somme de l'épargne brute et des recettes d'investissement. Dans le cas de la Commune de Bonou, cette capacité moyenne d'investissement est de 4058429 francs CFA ce qui revient à 137 francs CFA par tête d'habitant. Ce montant très insignifiant montre que le budget demeure

essentiellement un budget de fonctionnement malgré les subventions dont bénéficie la commune

La capacité de financement

Elle correspond à la différence entre la capacité d'investissement et les dépenses d'investissement. Elle s'établit à la moyenne de 2115759 francs CFA sur la période considérée.

En somme, l'équilibre financier de la Commune de Bonou est caractérisé par une faible épargne brute très fluctuante. Cette variation de l'épargne influe négativement sur le niveau de la capacité d'investissement de la Commune. Une telle situation compromet dangereusement l'équilibre financier ce qui limite d'autant le montant des prévisions et des réalisations des dépenses d'investissement.

En l'absence de recettes d'investissement proprement dites, la capacité d'investissement et les efforts de développement local sont hypothéqués. Voyons la situation de la participation communautaire qui est aujourd'hui une conditionnalité au niveau des partenaires au développement.

CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE

Les contraintes majeurs sur lesquels se fonde la problématique de développement de Bonou se repose sur l'existence de plaines inondables favorable à la pratique des cultures contre saisons et maraîchères, augmentation progressive des taux de scolarisation, l'existence de carrières sable, de gravier, d'argile et autres, l'existence de sites touristiques et l'existence de coopérative de palmeraie pouvant contribuer au financement des infrastructures.

Les contraintes majeures sont relatives au manque de participation des femmes aux structures de prise de décision, au faible taux de fréquentation des Centres de Santé au non mécanisation de l'agriculture, à l'insuffisance d'infrastructures socio-économiques (routière, santé, éducation, assainissement, eau et énergie), à la difficultés de recouvrement des taxes et au manque de personnes qualifié dans l'administration locale.

Tableau 4: Récapitulatif des atouts et contraintes du développement économique

Domaines	Atouts	Contraintes
CADRE PHYSIQUE	Plateau (cultures annuelles : maïs, manioc, haricot, patate douce, arachides et cultures pérennes : palmier à huile, plantation teck, accacia etc... - Plaines inondables : cultures contre saisons culture maraîchères : tomate, gombo, crin crins et autres légumes, patates douces, manioc....)	Sols de certains plateaux dégradés et peu fertiles - Raréfaction de la faune sur le plateau - Disparition progressive des forêts
CADRE HUMAIN – ORGANISATION SOCIALE	Ethnie majoritaire wémènou (homogène ethnique) - Religion traditionnel s'adaptant à l'évolution moderne - Existence de groupements à caractère coopératif	Analphabetisme surtout des femmes - Exode rurale des jeunes - Société fortement patriarcale - Marginalisation des femmes (prise de décision, héritage ect....) - Individualisme poussé Trafic d'enfant - Manque de participation des femmes aux structures de prise de décision
EDUCATION	- Augmentation progressive des taux de fréquentation - Retour de quelques cadres enseignants au bercail - Augmentation progressive du taux de scolarité des jeunes filles	Insuffisance d'infrastructures adéquats de mobilier et de matériel didactique - Pesanteur sociologique par rapport à la position de la femme –

Domaines	Atouts	Contraintes
		<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau de scolarisation des femmes - Manque de confiance des femmes en elles-mêmes - Manque de centre de documentation - Déperdition scolaire surtout au niveau des filles - Utilisation de stupéfiants dans les établissements secondaires
AGRICULTURE AGRICULTURE	<p>Existence palmier à huile sélectionné sur une vaste étendue</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commune traversé par le fleuve ouémè et ses affluents - Population agricole jeune et valide - Possibilités de pratiquer 3 saisons cultivables - Pâturage disponible en toute saison - Existence de domaine de reboisement - Existence de compétence pour la vocation agro- pastorale - Existence de centre de formation polyvalent des producteurs modernes (CPRA) 	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture de type traditionnel - Baisse de niveau de fertilité des sols - Exode rurale et émigration - Bradage des produits en herbes - Manque de formation et de personnel d'encadrement - Inondation précoce - Manque aménagement des bas - fond - Manque des structures de collecte des produits agricoles - Prix de vente très bas - Non fréquentation des marchés locaux - Manque de moyens et structures de conservation appropriées - Manque de piste de desserte Rurale - Non mécanisation de l'agriculture - Insuffisance et indisponibilité des terres - Cherté de la main d'oeuvre locale
ELEVAGE	<p>Existence d'un centre de formation (CPRA)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence de pâturage à toute saison - Existence des points d'eau - Existence d'initiative en matière d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> - Type traditionnel - Maladies (peste aviaire) - Manque de suivi sanitaire - Manque de d'Agent de Santé animale - Non organisation de la commercialisation - Inexistence d'une provenderie - Manque de crédit à long terme - Manque de culture d'élevage de gros détail - Manque de maîtrise de technique d'élevage
Artisanat et Industrie	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de la matière première - Existence d'initiative en matière de fabrication de matériaux de construction (fabrication de tuile 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de crédit à faible taux - Technologie de transformation rudimentaire - Faible niveau professionnel des

Domaines	Atouts	Contraintes
	en porterie) - Existence d'initiative de mécanique de fabrication d'huile rouge	artisans - Faiblesse de la production artisanale - Inexistence d'industrie
Commerce	- Commercialisation des produits vivriers et halieutiques	- Manque d'infrastructures routières - Production insuffisante - Manque de commerçants professionnels - Manque de crédits à faible taux - Manque de produits appropriés - Secteur de commerce informel - Non fréquentation des marchés locaux
Electricité Energie et Mines, Ressources Naturelles Electricité	Utilisation de l'énergie électrique (groupes électrogènes, moulins + dynamos etc. - Besoins de conservation et de transformation des produits agricoles et de pêches - Existence de micro- huilerie et de micro- industrie de tuiles - Existence de carrière de sable et de gravier et d'argile et autres - Existence de source thermique - Existence d'indice de calcaires assez d'hommes et femmes aux ressources ??	- Inexistence d'énergie électrique - Manque d'étude et recherche appropriée - Accès difficile aux sites - Dégradation des ressources - Ensablement du fleuve - Faible contrôle de l'utilisation des ressources
Education	- Augmentation progressive des taux de fréquentation - Retour de quelques cadres enseignants au bercaïl - Augmentation progressive du taux de scolarité des jeunes filles	- Insuffisance d'infrastructures adéquats de mobilier et de matériel didactique - Pesanteur sociologique par rapport à la position de la femme – - Faible niveau de scolarisation des femmes - Manque de confiance des femmes en elles-mêmes - Manque de centre de documentation - Déperdition scolaire surtout au niveau des filles - Utilisation de stupéfiants dans les établissements secondaires

CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES

La Commune de Bonou appartient à la zone agro-écologique des Pêcheries.

Les caractéristiques essentielles de cette zone sont :

Généralités

Après les cultures vivrières (maïs, manioc, riz, niébé, ananas) et les cultures industrielles (arachide), on a les cultures pérennes: teck, acacia, palmiers à huile, agrumes et les cultures maraîchères. En matière de production animale, on rencontre l'élevage porcin, l'embouche de petits ruminants et de porcins, l'aviculture, l'héliciculture et l'aulacodiculture. La pisciculture en étang, en enclos, en acadja se pratique également. Le principal produit de transformation est le palmier à huile. Pour ce qui est des services, la distribution d'intrants est en expansion.

Principales filières porteuses

L'aviculture, l'élevage de petits ruminants, la pisciculture, les cultures maraîchères, le maïs, le palmier à huile, la banane plantain, l'élevage non conventionnel, la canne à sucre, les porcins, les crevettes, les noix de coco, le tourisme et l'hôtellerie sont d'une manière générale les filières capables d'assurer le développement économique de la région.

Les raisons ayant motivé ce choix sont les suivantes : amélioration des revenus des producteurs, existence de marché d'écoulement favorable, existence de terres noires disponibles et fertiles, existence de puits artésiens et de bas-fonds, existence de plans d'eau et de bas-fonds, les habitudes alimentaires, existence de verdure toute l'année pour les rongeurs, proximité de grandes villes (Cotonou, Porto-Novo), proximité du Nigeria comme marché potentiel, existence d'usine artisanale de transformation en rhum, jus et sirops, existence de sites touristiques attractifs à valoriser, existence de potentialités, l'opportunité de mise en œuvre du projet de la vallée de l'Ouémé et autres, etc.

Filières leviers de développement économique local

Dans cette multitude de possibilités, les communes ont pu dégager des filières levier pour leur développement économique. Elles se résument à 4 à savoir : palmier à huile, cultures maraîchères, tourisme et hôtellerie, production halieutique (pêche et pisciculture). L'identification d'une filière porteuse unique pouvant servir de levier pour la promotion de l'économie locale place le palmier à huile en tête dans la zone (Bopa, Athiémé, Adjohoun) suivi par le tourisme (Cotonou, Ouidah). Les cultures maraîchères (Sèmè-Podji), la riziculture (Dangbo), la production du maïs (Comè) et la production halieutique (Aguégués) ont été retenues par une commune chacune. Les raisons de ces choix sont: existence de terre noire fertile, disponibilité de bas-fonds, marché d'écoulement disponible, existence de plusieurs dérivés (sous-produits), commercialisation facile, création d'emplois, site approprié (Village Maraîcher de Sèmè-Podji de 400ha), projet route des pêches (intercommunalité Cotonou-Ouidah-Calavi), importante source de revenus.

CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

A compléter

CONCLUSION

Le diagnostic de la commune de Bonou fait apparaître une commune ayant de fortes potentialités sur le plan agricole avec de nombreuses plaines inondables favorables à la pratique des cultures de contre saisons et maraîchères, des carrières de sable, de gravier, d'argile et autres, de nombreux sites touristiques, une bonne pluviométrie, etc. A ces potentialités s'ajoute le dynamisme d'une population majoritairement jeune et qui se scolarise de plus en plus.

Cependant, de sérieuses contraintes limitent fortement l'exploitation de ces potentialités pour la promotion de l'économie locale. Au nombre de ces contraintes se trouvent en bonne place la non mécanisation de l'agriculture, l'insuffisance d'infrastructures socio-économiques (routes, centres de santé, écoles, eau et énergie), l'insuffisance de sensibilisation des populations pour le paiement des taxes et le manque de personnel qualifié dans l'administration locale. Il y a lieu d'insister sur l'enclavement de la commune du point de vue communication avec des routes non praticables en toutes saisons et un réseau téléphonique inexistant.

C'est peut être cet enclavement qui explique l'absence des représentants de la commune aux différentes rencontres organisées dans le cadre de la présente étude et qui fait que les filières porteuses de la communes ne sont pas connues. Toutefois, avec son potentiel naturel, la Commune pourrait asseoir le développement de son économie sur la production maraîchère, les cultures de contre saison et le palmier à huile. Ainsi avec le bitumage encours de l'axe Akpro-Misséréte – Bonou – Kpédékpo, ces productions pourront aisément s'écouler vers les grands centres urbains tels que Cotonou et Porto-Novo au sud et Bohicon et Abomey au nord-ouest.

BIBLIOGRAPHIE

PRODECOM (2006) : Résultats Atelier Régional sur le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses, Zone agro-écologique V, Atelier de Bohicon, 8 février 2006

Décrets d'application des lois de la Décentralisation, Mission de Décentralisation, Oct. 2005

Le Guide du Maire, Mission de Décentralisation Oct. 2005

Atlas Monographique des Communes du Bénin, Juin 2001

Ministère de la Santé Publique : Annuaire statistique sanitaire, 2004

INSAE, RGPH2, (Février, 1992), Fichiers villages, Mai 2004

INSAE, RGPH3, (Février 2002), Résultats Définitifs, Décembre 2003

Plan de Développement Communal de la Commune (PDC) de Bonou, Avril 2005

Plan de Développement Economique et Social (PDES) de Bonou, Août 2004

Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) de Bonou , Août 2004

Comptes administratifs de la Commune de Bonou de 1998 à 2002

CARDER Bonou, secteur agricole de Bonou

CLCAM Bonou ; Juin 2002

Enquête auprès des intervenants, Juin 2003